N°161
Nov
2026

JEM

Le Journal des Élu·e·s et Mandaté·e·s de la CGT Finances Publiques 83

CSAL du 24/11/2026 Pas de NRP2 mais poursuite des réorganisations !

En réponse aux liminaires, le DDFiP a reconnu le contexte particulier de la période. C'est le moins que l'on puisse dire ! Les questions diverses posées par la CGT, notamment l'utilisation de la carte affaire du directeur l'a quelque peu agacé. Sur l'ordre du jour, voilà ce qu'il faut retenir.

Horaires variables au SGC Hyères

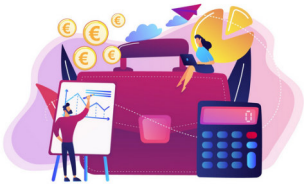
Les horaires d'ouverture de la mairie de Hyères ayant évolués, il va être proposé aux agents du SGC de nouvelles plages horaires via une consultation dans la semaine. Un nouveau CSAL devra les valider (premier trimestre 2027). À noter que lorsque la mairie est fermée (eh oui, les agents territoriaux ont des ponts !), une permanence en télétravail doit être assurée.
Vote : POUR à l'unanimité



LUMIO, l'Intelligence Artificielle de la DGFiP

Après Albert, voilà LUMIO ! Après une expérimentation, l'assistant IA de la DGFiP, LUMIO, est disponible pour tous les agents. 1/3 d'entre eux l'utilisent déjà. Cet assistant est censé aider les agents et éviter qu'ils n'aillent sur l'IA du privé. Si la DG se veut rassurante sur le fait que LUMIO n'a pas vocation à remplacer les agents ... dans l'immédiat, les projets tels que le Foncier Innovant nous prouvent le contraire ! 300 postes de géomètre ont été supprimés au niveau national !! Car il ne faut pas oublier que nous sommes dans un cadre budgétaire contraint où la norme c'est la réduction des dépenses publiques. On nous garantit la stabilité, la sécurité, la souveraineté de la donnée… « Casquette » et « ChatNoir » n'en ont eu que faire !! La multiplication des cyberattaques et la dette numérique de la DGFiP sont une réalité qui devrait appeler la DG à la prudence surtout quand on connaît la stabilité actuelle des serveurs.

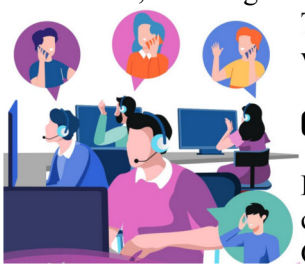
Frais De Déplacement - FDD



Réduction des dépenses publiques oblige, une nouvelle note sur le remboursement des Frais De Déplacement a été publiée en janvier par la DG déclinant 3 leviers d'économie : 1/ diminuer le nombre de déplacements; 2/ privilégier les transports en commun et les véhicules de service;
3/ appliquer strictement la note. La déclinaison locale entrera en vigueur le 1/01/2027. La note apporte des précisions quant à ce qui est possible ou pas en matière de FDD, comme le fait de retenir la résidence familiale pour les nomades et les exceptions aux principes. C'est une bonne chose, car les agents avaient plutôt le sentiment que les remboursements étaient régis par le fait du prince. N'hésitez pas à nous solliciter en cas de doute.

Centre de Contact Professionnel - CCPro

Depuis le 8 octobre, l'accueil téléphonique des usagers professionnels est assuré par un réseau de 14 Centres de Contact Pro répartis sur le territoire. Les SIE varois ont fait partie de la dernière vague de rattachement. Aux dires de la Direction « c'est magique ! » Mais passé le constat que le téléphone ne sonne plus, les e-contact et demandes rendez-vous explosent ! Une mission disparaît, mais les autres s'intensifient. Problème : 6 emplois ont été supprimés dans les SIE varois au titre du CCPro et 6 au titre de l'efficience ! Pour tempérer les interventions syndicales, la direction nous a fait part de la création par la Chambre de Commerce et de l'Industrie de 3 services « France Pro 83 » à Brignoles, Draguignan et Toulon, à l'image des Maisons France Service pour les particuliers. Autre annonce : fin des quitus pour le SIE de Toulon. Ils devraient être traités par un service national via ANTS au 5/01/2027… on attend de voir ça !



Centre de Contact Amendes - CCA

La Direction s'est félicitée de ce projet qu'elle a défendu bec et ongle. **La CGT** veut bien le croire, vu la pression mise sur la disparition du site de Saint-Bernard !
Côté immobilier, le site doit être désamianté et rénové. Le flex office est désormais la norme, on ne parle plus de poste de travail mais de position de travail (relire le LLV38). Les bureaux individuels disparaissent pour



laisser place à des espaces de travail différenciés. Sauf que pour répondre au téléphone 5 heures par jour (+ 2 heures consacrées aux mails), **La CGT** considère qu'une installation ergonomique et acoustique particulière est nécessaire. Ouverture prévue le 1er octobre 2027, après un mois de formation des agents.
Côté RH, 2 A+, 2 A, 6 B et 40 C sont créés ! Enfin, certainement ponctionnés ailleurs !! Les postes seront d'abord offerts dans le cadre du mouvement national, puis localement selon les règles en vigueur. Les agents varois souhaitant postuler pourront le faire dès le mouvement national (attention aux dates). **La CGT** a demandé des précisions quant à la rémunération, au temps de travail et temps de pause. La Direction n'ayant pas encore vu tous ces aspects, les réponses seront apportées plus tard.
Côté mission, l'impact sur la trésorerie Var Amendes est certain vu que le CCA y sera rattaché au niveau comptable. Les conséquences sur la tenue de la comptabilité seront inévitables alors même que le niveau de l'emploi n'est pas garanti.
Un GT suivra tous les aspects de cette création de service.

Questions Diverses

➲ EDT – Espaces de Discussion sur le Travail



Mesure 13 du plan d'amélioration des conditions de travail et de prévention du risque suicidaire, **La CGT** a souhaité avoir un retour des EDT menés dans le département. Peu de réunions ont été lancées à ce jour. La direction affiche une ambition modeste mais aussi rappelle que c'est un levier du nouveau référentiel managérial. Le problème est qu'à nouveau, les agents vont être invités à discuter de leurs conditions de travail dans le cadre imposé des économies. Comment faire mieux sans moyens supplémentaires ?! Bref comment mettre encore plus de pression ! « Prévenir le risque suicidaire » ?! De qui se moque-t-on ? **La CGT** a demandé d'inscrire ce point à la prochaine réunion de la Formation Spécialisée pour véritablement analyser les résultats de ces EDT.

➲ Cohésion



La direction est satisfaite du fait que 2/3 des services ont réalisé ou programmé ce « moment/après-midi/journée » de cohésion en concertation avec les agents et cela sans l'obligation d'y participer. Les retours sont positifs !
Mais de notre point de vue, il en est tout autre ! **La CGT** a dénoncé la disparité et l'inégalité entre les services : caractère obligatoire dans certains services sous peine de devoir poser un congé, participation financière des agents plus ou moins importante, moment limité à la pause méridienne pour les uns et journée pour les autres. Pas sûr que la cohésion soit renforcée ! Encore une fois, la direction utilise les méthodes de management du privé sans les moyens ! Sur le caractère obligatoire, la Direction a dit ignorer l'obligation de poser un jour de congé ! Sur l'aspect financier, elle a eu du mal à entendre que le surplus à payer pouvait être préjudiciable pour des agents. Pourtant, au sein de la division BIL, le personnel d'entretien a fait l'objet d'une attention particulière. Le comble, c'est que leur non-participation aura bénéficié aux autres collègues du service !!

➲ Carte affaire

Nouveau dispositif datant de l'an dernier, les directeurs locaux disposent d'une « carte affaire » d'un montant de 6 000 € par mois pour régler des dépenses courantes : parking, déjeuners avec partenaires, frais professionnels, etc. Le DDFiP précise que les 6 000 € sont un plafond et qu'il n'engage pas cette somme localement.
Cette question de **La CGT** n'a pas étonné le DDFiP ?! Le directeur ne sait pas que la confiance n'exclut pas le contrôle ?!

➲ SECI

Né de la suppression des PCE (Pôles de Contrôle et d'Expertise), les SECI (Service d'Expertise des Crédits d'Impôt), ce nouveau service est déjà dans le rouge ! Les délais s'allongent (remboursement de crédit de TVA sous 3-4 mois!!!) et les agents sont sous pression. La Direction assure faire le nécessaire en maintenant les 2 EDR et accompagnant les équipes sans mettre la pression. À suivre…

➲ NRP2

Le directeur n'a pas souhaité s'engager dans cette nouvelle phase de l'adaptation du réseau DGFiP pour 2027. Et pour cause, il a annoncé son départ à la retraite en mars 2027. Sa succession sera assurée à priori sans intérim.
La CGT n'a malheureusement aucun doute sur la lettre de mission du prochain ou prochaine DDFiP : ce sera le NRP2 !

Les agents en ont assez de toutes ces réorganisations ! Ils veulent tout simplement assurer leurs missions avec les moyens adéquats ! Ils veulent correctement gagner leur vie et non pas la perdre à la gagner !

Renforcez La CGT pour lui donner les moyens d'agir et envoyer un message clair à la DG et au gouvernement !

CGT Finances Publiques 83
20 place Noël Blache-83000 Toulon
Tel : 04.94.22.82.76 / 06.22.46.81.64 / 06.12.63.38.55
Mail : cgt.ddfip83@dgfip.finances.gouv.fr
Site : https://83.cgtfinancespubliques.fr/
Facebook : CGT Finances Publiques 83





